



Bois

P. DILLENSCHEIDER, C. SS. R.

NOTRE-DAME DE LA TRINITÉ ET LE PRÊTRE

d'après la doctrine de l'École Française

« Le titre de Notre-Dame de la Trinité que nous reconnaissons à Marie est aussi fondé que son titre primordial de Mère de Dieu. »



Editions Notre-Dame de la Trinité
— — — Blois — — —

Cette Conférence a été prononcée à
l'occasion de la Consécration de la magni-
fique Eglise dédiée à Notre-Dame de la
Trinité, à Blois, le 16 Juillet 1949.



NOTRE-DAME DE LA TRINITÉ ET LE PRÊTRE

d'après la doctrine de l'Ecole Française

Il y a quelque trente ans, le P. Bernardot publia un opuscule de piété qui connut en peu de temps un succès inouï. Je veux parler du petit livre intitulé : « De l'Eucharistie à la Trinité. »

En le composant, son auteur nourrissait la légitime ambition de faire pénétrer les âmes dans les profondeurs du mystère eucharistique et de les élever de là jusqu'au couronnement de la vie spirituelle qui est la dévotion à la Trinité sainte.

Avait-il entrevu, dès ce moment, qu'un travail analogue était possible en prenant cette fois comme point de départ le mystère de Marie ? Il semble, puisqu'il plaçait sa brochure sous la protection de Notre-Dame de la Trinité par une invocation empruntée à sainte Catherine de Sienne.

Sans doute n'eut-il pas le temps de donner au public le petit chef-d'œuvre rêvé. Il dut se contenter de consacrer à ce thème prenant un des derniers chapitres de son ultime œuvre spirituelle, « **Notre-Dame dans ma vie** ».

Je voudrais, dans un sens très spécial, et en partie seulement, combler cette lacune en livrant à vos réflexions quelques idées sur Notre-Dame de la Trinité et le Prêtre ; le tout à la gloire de Celle qui compte désormais sur notre terre de France, son fief, une basilique de plus parfaitement digne d'elle.

En abordant un sujet aussi délicat, je n'entends nullement faire du lyrisme théologique, mais de la théologie tout court.

Dans mes développements, je m'inspirerai de préférence des richesses doctrinales de notre incomparable Ecole française. La grandeur de la spiritualité bérullienne est d'être, selon le mot d'Henri Bremond, « chargée de dogme ». Ce qui fait sa solidité et sa perpétuelle jeunesse. Or la spiritualité de l'Ecole française est empreinte d'un double cachet : elle est par excellence une spiritualité mariale et une spiritualité sacerdotale. Et elle est l'une et l'autre, parce que toute centrée sur le mystère de l'Incarnation qui explique à la fois et le mystère de Marie et le mystère du prêtre.

NOTRE-DAME DE LA TRINITÉ ET LE PRÊTRE

Ce titre marque en raccourci tout notre dessein qui est de montrer

- I) Les relations étroites de Marie avec la Trinité sainte ;
- II) Les analogies du prêtre avec Notre-Dame de la Trinité.

Du premier point ressortira le fondement théologique de la dévotion à Notre-Dame de la Trinité.

Du second, combien cette dévotion mérite d'être particulièrement chère au prêtre.

I. — Les Relations de Marie avec les Trois Personnes divines

C'est le Verbe fait chair qui nous a introduits dans le mystère trinitaire. Le Christ ne s'est pas seulement présenté à nous comme le Fils du Père, la Parole vivante du Père, il nous a révélé le Père lui-même et l'Esprit Saint. Et c'est par lui, dit saint Paul, que nous avons accès au Père dans l'Esprit. (Ephes. 2, 18).

Ce fait hors de conteste nous trace la voie à suivre dans l'étude que nous allons entreprendre.

La liaison intime qui s'est nouée entre Marie et le Verbe au moment de l'Incarnation appelle et conditionne ses rapports avec les deux autres personnes divines. Marie est Notre-Dame de la Trinité, parce qu'elle est d'abord et, à des profondeurs insondables, Mère du Fils de Dieu. Avant donc de scruter quelque peu ses relations avec le Père et l'Esprit, il faudra nous attarder assez longuement à sa divine Maternité.

A) La liaison intime de Marie au Verbe fait chair

Etudions : a) à quelle hauteur l'élève vis-à-vis de son Fils l'acte de sa Maternité ;

b) l'état permanent de Mère de Dieu qu'a créé en elle son action génératrice ;

c) le merveilleux comportement de son âme à l'égard de ce Fils, le fruit béni de ses entrailles.

Mystère insondable, oui ; incompréhensible, non. « On n'entre pas dans l'incompréhensible, c'est un mur, disait naguère avec raison le P. Varillon ; dans l'insondable, on n'a jamais fini d'entrer ; c'est un Océan. » (1)

1) LA TRANSCENDANCE DE LA MATERNITE DIVINE DE MARIE

Laissons-nous guider ici par le principe si pertinent en l'occurrence de Grignion de Montfort : « Si vous voulez comprendre la

(1) Varillon, Necessité de l'Evangile, Masses ouvrières, Janvier 1947, p. 12.

Mère, comprenez le Fils.» (2) On ne saisira assez profondément la grandeur de la Maternité divine que si l'on s'est pénétré suffisamment de la transcendance de l'union hypostatique, en tenant compte, comme de juste des lois de l'analogie. Et de vrai, si le mystère de l'Incarnation n'enclôt pas nécessairement la maternité divine de Marie, cette maternité, comme l'observe fort justement le cardinal de Bérulle, enclôt l'Incarnation et ne peut se concevoir sans elle ni dans son essence, ni dans son excellence. (3) En quoi les théologiens sont parfaitement d'accord. Ils sont également unanimes à ranger la Vierge en raison de sa Maternité divine dans un ordre à part. Aucun ne se refuserait à souscrire à la pensée du maître de l'Oratoire, quand il décrit cette Maternité comme « un ordre conjoint pour jamais à l'ordre de l'union hypostatique. » (4) Il suffit pour en convenir de n'avoir point lu superficiellement les deux textes majeurs de l'Écriture qui fondent et définissent les rapports intimes de Marie avec le Christ : l'un de saint Luc, l'évangéliste de la Vierge : « Celui qui naîtra de toi (donc, ton enfant, le fruit de tes entrailles) sera appelé Saint, le Fils de Dieu. » (Luc. I, 35). L'autre de saint Paul : « Dieu nous a envoyé son Fils, et c'est d'une femme qu'il est né (ce Fils de Dieu). » (Gal. IV, 4).

Que la Maternité divine soit « un ordre conjoint à l'ordre de l'union hypostatique », est-ce assez dire ? D'aucuns le pensent. D'autres poussent plus avant et ne se privent pas d'enseigner que non seulement elle touche l'ordre de l'union hypostatique, mais qu'elle y entre. Tels entre autres les PP. Chardon et Bernard, O. P. (5) « Marie, écrit ce dernier, tient de sa Maternité divine, comme son Fils de l'union hypostatique, la sublime investiture qui fait qu'elle est de l'ordre du Christ, de la même promotion en quelque sorte, et qu'elle se situe avec lui au-dessus de tout et de tous. » (6)

Il serait vain d'instituer entre théologiens un débat à ce sujet. Ce qui importe, c'est de tout clarifier par d'opportunes distinctions.

Il y a quatre rapports fonciers de la créature à Dieu. Le plus bas est celui de la finalité universelle des êtres qui constitue l'ordre de la nature.

Au second rang vient l'ordre de la grâce et de la gloire essentiellement différent de l'ordre de la nature, bien qu'il se greffe sur ce dernier. Les anges et les hommes participent par la grâce à la vie intime de Dieu. C'est leur état surnaturel.

2) Grignon de Montfort, *Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge*, Edit. du centenaire, 1942, Pontchâteau, p. 7.

3) De Bérulle, *Opuscules*, Edit. Rôtureau, 1943, p. 360.

4) De Bérulle, *Grandeurs de Jésus*, p. 377.

5) Chardon, *La Croix de Jésus*, Edit. Florand, p. 174-175).

6) Bernard, O.P. *Le Mystère de Marie*, Paris, 1933, p. 43.

Au troisième rang se situe la Maternité divine de Marie qui transcende par sa dignité unique l'ordre commun de la grâce et de la gloire. « Marie, estime le P. Chardon, entre dans cet état surnaturel en un degré suréminent qui ne se communique à aucune créature et qui distingue Dieu par nature d'avec Dieu par participation. Ce n'est pas qu'elle devienne Dieu par nature, mais afin qu'elle soit mère en la nature humaine de Celui qui, en l'essence divine, est Dieu par nature. » (7)

Ces formules déroutent et donnent le vertige ; elles sont d'une rigueur théologique inattaquable.

Enfin, au sommet il faut placer l'union hypostatique par quoi s'est réalisée la merveille unique d'une nature humaine assumée dans la subsistance et l'existence du Verbe.

L'union hypostatique et la Maternité divine sont-elles deux ordres parfaitement distincts ? Formellement, oui. Le nier serait créer une confusion que désavouerait notre foi. Et ceux qui ont le plus audacieusement parlé de la Maternité divine de Marie se gardent ici de rien brouiller. « En l'ordre de l'union personnelle, précise Chardon, Jésus surpasse sa Mère dedans une grandeur infiniment plus ample que celle qui élève sa Maternité au-dessus de l'ordre commun de la grâce. » (8) Le P. Bernard en convient à son tour : « Il est vrai que la Maternité divine (de Marie) ne lui est pas consubstantielle et innée, comme l'est à Jésus-Christ la personnalité divine. On ne peut pas dire qu'elle soit « dans ce secret et dans cette gloire » (Bossuet), comme on le dit de son Fils. Mais on peut dire néanmoins qu'elle est née pour cela et qu'elle n'a existé que pour cela. » (9)

Ce point acquis, il reste que la Maternité divine de Marie ne saurait à elle seule constituer un ordre tout à fait indépendant de celui de l'union hypostatique. Si elle en diffère formellement elle s'y rattache comme à son fondement. Si l'union hypostatique peut s'expliquer sans la Maternité divine, la Maternité divine est impensable sans l'union hypostatique. (10)

Et voici comment dès lors se graduent les valeurs surnaturelles.

Le P. Chardon les délimite exactement dans une page d'une beauté et d'une profondeur inégalées.

« La grâce commune constitue des enfants adoptifs seulement ;

7) Chardon, op. cit. p. 175.

8) Chardon, ibid.

9) Bernard, op. cit. p. 49.

10) P. Bernard, Rapport dans Bulletin de la société française d'Etudes mariales, 1935, p. 116-117.

la grâce singulière de Marie dit plus que cela, à savoir une affinité avec Dieu. La grâce commune peut souffrir en son ordre une infinité de sujets capables de ses épanchements ; la grâce propre à la Mère de Dieu ne saurait comporter dans son ordre que Marie toute seule. Et comme en la nature divine, il n'y a qu'un seul Dieu et en l'union hypostatique il n'y a qu'une seule personne de Dieu ; aussi dans l'ordre d'affinité avec Dieu, il n'y a que Marie solitairement qui le remplisse. Un seul Dieu (remplit), s'il m'est permis de parler de Dieu en homme, épuise toute la capacité infinie, immense, éternelle et toute-puissante de l'essence divine. Une seule personne divine accomplit, elle seule, le terme heureux de l'union hypostatique. Et Marie occupe toute la vaste étendue de l'ordre de l'affinité divine qui a une capacité incomparablement plus grande que la grâce qui est commune au reste des hommes et des anges. » (11)

Y a-t-il exagération dans ces éloges décernés à la Mère de Dieu par les représentants les plus qualifiés de l'Ecole française ? Nous ne le pensons pas.

Il n'est que d'approfondir la nature intime de la Maternité divine pour voir aussitôt quels liens grandioses se nouent entre Marie et son Fils.

Ces liens sont de deux sortes : Liens de consanguinité et liens d'affinité. Liens de consanguinité unique avec le Christ en tant qu'homme, chair de sa chair et os de ses os. Et déjà de ce fait sa grandeur s'avère hors de pair. Liens d'affinité ensuite avec la personne du Verbe. Et ici il convient d'insister.

L'action génératrice de toute mère tend par sa finalité intrinsèque à la personne de son enfant.

D'après le donné évangélique Jésus est le fruit béni du sein de Marie. La finalité intrinsèque de l'action maternelle de la Vierge atteint, non un homme qui devient Dieu, ni un homme qui est aussi Dieu, mais l'homme-Dieu, c'est à dire un homme qui ne subsiste que d'une subsistance divine. Jésus ne peut être le fruit béni des chastes entrailles de sa Mère que s'il est un être vraiment subsistant. Or comme le principe formel de sa subsistance n'est que divin, c'est bien d'un Enfant-Dieu que Marie est la Mère, comme toute autre femme est naturellement mère d'un être subsistant qui est à la fois esprit et chair.

Certes ce n'est pas d'elle-même que Notre-Dame amorce un mouvement qui la dépasse toute. « Spiritus sanctus superveniet in te. » (Luc. I, 35). Le mouvement de l'action maternelle de Marie est sous l'influence d'un agent divin et se règle sur le mouvement

11) Chardon, op. cit. p. 176.

même de cet agent. Mais il est bien vrai que cette action génératrice s'exerçant sous l'influence de la toute-puissance divine s'ordonne aussi intrinsèquement et aussi formellement à l'union du Verbe avec sa nature humaine que l'action génératrice de toute mère s'ordonne sous l'influence de l'homme à l'union d'une chair avec une âme spirituelle. Et la même poussée divine qui oriente l'action génératrice de Marie vers un terme subsistant proprement divin, réalise aussi l'union hypostatique de ce terme avec une nature humaine. (12) Et du moment qu'il en est ainsi, le mouvement générateur surnaturel de Marie ne tend qu'à former une nature humaine que pour autant que celle-ci sera subsistante et existante dans le Verbe. Il ne faudrait pas laisser entendre que la Vierge n'a été Mère de Dieu que par une sorte de conséquence surnaturelle et que son action génératrice comme telle n'atteignait immédiatement que la nature humaine du Christ. La nature humaine du Christ n'était pas dépourvue, ne pouvait être dépourvue de sa tendance foncière à subsister d'une subsistance propre ; mais cette tendance qui lui était essentiellement inhérente n'a jamais été actuée, ni même ordonnée à l'être, par son terme connaturel. Il est plus exact et moins équivoque de dire que Marie est Mère de Dieu parce que génératrice d'une nature humaine qui n'a jamais été ordonnée intrinsèquement à subsister et exister que d'une subsistance et d'une existence divine. Ainsi le terme immédiat et propre de son action maternelle est le Verbe de Dieu subsistant et existant dans une nature humaine.

Bérulle a magnifié, en des termes dont il a le secret, l'acte générateur de Marie dans ce qu'il a d'unique. Marie gratifie le Verbe par le mouvement générateur qui lui est propre non pas d'une vie humaine qui aurait été aspirée après coup par la vie personnelle du Fils de Dieu, mais d'une vie humaine qui n'a jamais existé que comme vie personnelle de l'Homme-Dieu. « Elle donne vie humainement divine à Jésus ; elle donne vie nouvelle à Dieu, elle fait que Dieu est homme et l'homme est Dieu ; elle engendre un vivant, divinement vivant et divinement subsistant qui est Dieu. Elle produit au monde la vie d'un Homme-Dieu et de sa substance elle conçoit, elle nourrit, elle enfante un Dieu en soi-même et en l'univers ; et ainsi son opération se termine à un Homme-Dieu, puisqu'elle est Mère de Dieu. » (13)

Il est également vrai de dire que Marie a engendré un Homme-Dieu et qu'elle a enfanté un Dieu fait homme. Le Logos éternel,

12) M. Scheeben, *Die Bräutliche Gottesmutter*, Edit. Feckes, Freiburg, I. Br. 1936, p. 41 sq.

13) Bérulle, *Grandeurs de Jésus*, Disc. XI. P. Nicolas, *La doctrine mariale du cardinal de Bérulle*, Rev. thom. T. 43, 1937, p. 87 ss.

existant avant elle, devient l'objet immédiat de sa conception maternelle, en ce sens qu'il prend chair en elle et que l'action génératrice de la Vierge tend à le revêtir de sa chair passible. Et puisque la personne du Christ est uniquement divine et non pas humaine, ni humano-divine, on ne peut caractériser la maternité de Marie ni comme humaine, ni comme divino-humaine, mais uniquement comme divine. Marie est Mère du Verbe. Il n'y a pas là figure de rhétorique plus ou moins osée ; c'est pure vérité. (14) Dès lors aussi l'acte propre de la maternité divine de Marie reçoit sa grandeur surnaturelle du terme immédiat auquel il aboutit et qui est le Verbe. Il est surnaturalisé, non seulement par l'efficiace divine qui le rend possible, mais par cela même qui le finalise intrinsèquement, par la Personne du Verbe. Il est d'ordre hypostatique et par son terme et par sa finalité intrinsèque, par tout le mouvement qui lui est propre. Cajétan a eu raison de dire : « Ad fines Deitatis propria operatione attigit. » (15)

Voilà les liens d'affinité qui unissent Marie à la Personne du Verbe ; liens d'affinité qui surclassent toute affinité humaine à nous connue.

2) LA MATERNITE DIVINE, ETAT PERMANENT

L'acte de la divine maternité une fois posé, Marie se distingue de son Fils, comme une personne se distingue d'une autre personne. Mais les relations personnelles de Mère à Fils, de cette Mère à ce Fils, fondées par l'acte générateur de Marie subsistent et subsisteront éternellement. Marie sera toujours Mère de Jésus et Jésus toujours Fils de Marie. Marie sera donc constituée dans l'état propre d'une Mère de Dieu.

« L'état de Mère de Dieu, écrit le P. Nicolas, c'est ce qu'il y a de durable, de changé pour toujours dans la Vierge Mère, ce que l'ensemble de sa vie et de ses comportements a gagné de nouveau dans le Fils qui lui a été donné. » (16) De la naissance toute pure de Jésus dans le sein de Marie, il reste à Celle-ci autre chose que l'exceptionnel honneur d'avoir servi au mystère de l'Incarnation. Il lui reste une modification ineffaçable dans sa substance même. Marie sera à tout jamais marquée par sa Maternité même et dans sa chair et dans son esprit, comme le Verbe de Dieu portera à tout jamais et dans sa chair et dans son âme l'empreinte de sa Mère.

14) Scheeben, op. cit. p. 43.

15) Cajétan, Com. in 2-2ae. Q. 103 a. 4. ad 2.

16) M.-J. Nicolas, Le concept intégral de la Maternité divine, Rev. th. T. 42, p. 83-84.

La relation d'une mère à son fils et d'un fils à sa mère est aussi durable que leur propre substance. D'où l'instinctif amour qui les unit. Mais plus l'acte générateur de la mère est accompli dans la lumière, et plus l'enfant devenant homme réalise qu'il est fils, plus cet amour instinctif se fixe de part et d'autre en attitudes spirituelles profondes. A ce compte on entrevoit quelles durent être les relations de Jésus à Marie, de Marie à Jésus depuis l'Incarnation. Lui, homme parfait, en plénitude de lumière et de grâce, n'ayant pas comme les autres hommes à faire l'apprentissage de son rôle de fils, mais possédant dès l'origine dans son âme irradiée les plus purs sentiments de piété filiale et d'amour envers Celle qui le revêtit de sa nature humaine. Plus qu'homme parfait ; Homme-Dieu, préexistant à sa Mère comme Verbe du Père, venant à elle et se donnant à elle pour toujours à l'instant bienheureux de l'union hypostatique. Elle, engendrant dans un rayonnement tout surnaturel de pureté, de lumière et d'amour, non pas le meilleur des hommes, mais l'homme par excellence, le second premier homme, « la fleur définitive et parfaite de la race », (17) qui est aussi son Dieu, le Fils bien-aimé du Père et qu'elle peut appeler sien puisqu'il est le terme divin de son action génératrice.

3) LE COMPORTEMENT SPIRITUEL DE LA MÈRE DE DIEU A L'ÉGARD DU VERBE FAIT CHAIR

De sa Maternité divine toute la vie spirituelle de Marie se trouvera transformée. Depuis cet instant unique, elle vivra constamment de sa vocation éternelle. Vie d'inscrutable intimité avec celui qui est sa vie et la vie du monde. C'est Bérulle ici qu'il faut entendre. Par le fiat de sa maternité consentante Marie « se porte vers son Fils avec l'énergie d'un être qui se saisit de sa fin. » (18) Jésus sera sa principale préoccupation, voire son unique occupation ; il sera en quelque sorte « sa subsistance spirituelle. « Comme les personnes divines, dit le fondateur de l'Oratoire, n'ont de subsistance en la Trinité, que dans leurs relations mutuelles, Vous aussi, ô Vierge sainte, divine en la grâce et humaine en la nature, vous n'avez subsistance en l'être de la grâce que par relation à Jésus ; vous ne vivez que par sa grâce... vous ne respirez que par son esprit. » (19)

« La Vierge entre en connaissance des secrets de son Fils, puisqu'ils se passent en elle et qu'elle est le cabinet vivant où le Fils traite en secret avec le Père éternel. Et elle sort heureusement de

17) Nicolas, art. cit. p. 91.

18) Nicolas, La doctrine mariale du Cardinal de Bérulle, loc. cit. p. 98.

19) Bérulle, Opuscules. Edit. Rôtureau, p. 361.

ses propres pensées, de sa vie intérieure et spirituelle pour entrer dans les pensées de Jésus, dans la vie intérieure de Jésus... Elle entre dans une nouvelle école et le Fils de Dieu la tire en soi-même... il la tire en unité avec lui et la tire aussi hors d'elle-même et de ses actions intérieures pour être vivante en lui et portant ses opérations saintes par une sorte d'impression douce, élevée et ravissante, la Mère en son Fils, la Vierge en Jésus. Ainsi Jésus est vivant en la Vierge et c'est la première âme en laquelle il a établi sa vie. Et le propre de la Vierge est d'être attentive à la vie intérieure et spirituelle de son Fils, et d'être une pure capacité de Jésus, remplie de Jésus. » (20)

B) Les relations de Marie avec la personne du Père éternel

Du fait de sa Maternité divine Marie contracte une liaison spéciale avec le Père éternel. Cette maternité lui imprime comme un sceau d'affinité avec la première personne de la Trinité.

L'École française se plaît à appeler Notre-Dame l'épouse du Père éternel. Nous cueillons cette expression sous la plume du P. de Condren. « Nous honorons Marie, écrit-il, en toutes ses grandeurs... mais particulièrement son titre éminent d'épouse de Dieu en la personne du Père. » (21) C'est vraisemblablement de lui que Monsieur Olier emprunta ce qualificatif de la Vierge, encore qu'on le relève chez les auteurs du moyen-âge et jusque chez saint Jean Damascène. (22)

A vrai dire et pris au pied de la lettre, il prête à équivoque et insinuerait une association de Marie avec le Père dans la génération éternelle de son Verbe ; ce qui de toute évidence est inacceptable. Et c'est là la raison, comme l'indique Scheeben, pourquoi ce terme est demeuré moins usuel dans la littérature mariale. (23) Mais l'École française se garde bien de lui donner ce sens inadmissible. « Cette fécondité de la Très Sainte Vierge, écrit Bérulle, est raisonnablement associée et comparée à la fécondité divine : car elle est une imitation parfaite de la fécondité que nous adorons en l'être divin, comme il appert en ce que l'une et l'autre fécondité se terminent à Dieu et une même personne divine est le terme procédant... et accomplissant ces deux sortes d'émanations et générations différentes par lesquelles le même Verbe et même Dieu qui est engendré du Père avant les siècles, est engendré de la Vierge Marie en la plénitude des siècles. » (24) « Cette ma-

20) Bérulle, Vie de Jésus, Œuvres compl. Migne, p. 501.

21) De Condren, Lettres, Edit. Auvray, Paris, 1943, p. 393.

22) Joh. Damascen. Homil. II in Dormit. B.M.V. P.G. 96, 742.

23) Scheeben, Die Braütliche Gottesmutter, p. 55.

24) Bérulle, Grandeurs de Jésus, p. 374.

ternité de la Très Sainte Vierge prend son origine, son lustre et son autorité de la paternité divine de celui « a quo omnis paternitas in caelo et in terra nominatur » (Ephes. III, 15) car il est le Père de celui dont la Vierge est la mère. » (25) Dès lors Marie est Mère « par indivis » de celui dont la première personne de la Trinité est éternellement le Père. (26) Par quoi le chef de l'École française rejoint saint Bernard, qui déjà avait dit : « Ipsa est Virginis nostræ gloria singularis et excellens prærogativa Mariæ, quod Filium unum eundemque cum Deo Patre meruit habere communem. » (27)

Olier recourt à la doctrine des missions divines pour approfondir ce rapprochement de Marie et du Père éternel. Assurément l'incarnation qui est un opus ad extra est de ce chef commune à toute la Trinité sainte. Mais l'Incarnation est aussi la première mission visible du Fils de Dieu en ce monde, et comme telle elle relève originairement du Père seul. Le Père seul engendre son Verbe de toute éternité ; lui seul par conséquent envoie son Fils dans l'humanité à sauver. Et c'est précisément la grandeur de l'Incarnation d'être une seconde procession temporelle qui va vers les créatures. Olier a donc raison d'écrire : « Dieu le Père qui seul peut envoyer et donner la personne de son Fils et l'imprimer à l'humanité, veut que dans le mystère de l'Incarnation Marie soit sa véritable et unique épouse, puisqu'il la destine à devenir principe avec lui de la génération temporelle du Verbe, et à faire avec lui dans l'incarnation ce qu'il fait seul dans l'éternité. » (28) C'est exactement dans cette note que parle Bossuet lorsque dans ses Elévations il dit à Marie : « Le Père céleste étend vers vous sa génération éternelle. » (29) Marie est donc associée au Père éternel parce qu'elle engendre dans la chair Celui que le Père seul a qualité d'envoyer vers nous parce que seul il l'engendre de toute éternité. C'est dans ce sens seulement que l'on peut dire que Notre-Dame, pour employer l'expression d'Olier, « trempe » en quelque sorte à la fécondité du Père éternel. (30)

Partageant pour ainsi dire avec le Père éternel l'honneur d'avoir un même Fils, Marie pour aimer dignement ce Fils recevra dans son cœur maternel comme un écoulement de l'amour du Père pour

25) Bérulle, op. cit. p. 375.

26) Bérulle, ibid.

27) Bernardus, Sermo II In Annuntiat. P. I., 183, 391.

28) Olier, Vie intérieure de la T. S. Vierge. Edit. Faillon, T. I, p. 55-57.

29) Bossuet, Elévations sur les mystères. XII^e sem. III. élévat. Edg. Janssens, La doctrine mariale de Bossuet, Liège, 1946, p. 25.

30) Olier, op. cit. T. I. p. 207.

son Verbe. Considération que Bossuet signale comme « une haute théologie », (le « point le plus haut et le plus difficile » de son premier sermon sur la Nativité de la Vierge). Il y revient à maintes reprises et lui consacre de longs développements. Développements qui portent sur le plan psychologique la doctrine ontologique de Bérulle et d'Olier sur l'association intime de Marie avec le Père éternel.

« Puisque Dieu le Père, écrit-il, a comme associé Marie à sa génération éternelle, il était convenable qu'il coulât en même temps dans son sein quelque étincelle de cet amour infini qu'il a pour son Fils. Cela est bien digne de sa sagesse. Comme sa Providence dispose toutes choses avec une justesse admirable, il fallait qu'il imprimât dans l'âme de la Sainte Vierge une affection qui passât de loin la nature, et qui allât jusqu'au dernier degré de la grâce, afin qu'elle eût pour son Fils des sentiments dignes d'une Mère de Dieu, et dignes d'un Homme-Dieu. » (31)

Ce caractère exceptionnel de l'amour de Marie pour son Fils la situe à des hauteurs inconcevables. Sa charité surnaturelle sera sans commune mesure avec celle des autres chrétiens, fussent-ils les plus grands saints.

« Il n'appartient pas à la nature de trouver un fils dans un Dieu, et la grâce, du moins ordinaire, ne peut faire aimer un Dieu dans un fils : il faut donc nécessairement s'élever plus haut... et chercher la source de cet amour dans le sein même du Père éternel. Je m'y sens obligé par cette raison que le divin Fils dont Marie est mère, lui est commun avec Dieu... Ce Dieu qui a bien voulu lui donner son Fils, lui communiquer sa vertu, répandre sur elle sa fécondité, pour achever son ouvrage, a dû aussi faire couler dans son chaste sein quelque rayon, ou quelque étincelle de l'amour qu'il a pour ce Fils unique, qui est la splendeur de sa gloire et la vive image de sa substance. » (32)

Mais si Marie est redevable au Père éternel de cet amour hors rang pour son Fils, le Père éternel est pour ainsi dire redevable à Marie de l'autorité qu'il pourra désormais exercer sur son Fils fait homme. » C'est vous, ô Marie, s'écrie de Bérulle, qui, lui donnant une nouvelle naissance, donnez commencement au pouvoir du Père vers le Fils, parce qu'en engendrant ce Fils et lui donnant une nouvelle vie, vous le mettez en l'état auquel le Père puisse exercer son pouvoir sur lui, car en l'éternité il l'engendre comme Fils, mais

31) Bossuet, Pour la fête de la Compassion, Edit. Lebarcq. T. I, p. 86. Janssens, op. cit. p. 18.

32) Bossuet, Edit. Lebarcq. T. III, p. 492-494. Janssens, op. cit. p. 19-21.

il l'engendre comme Dieu, égal à lui et indépendant comme lui. Tellement que, s'il est durant une éternité le Fils du Père, avant d'être le Fils de la Mère, il n'est pas Fils sujet au Père avant d'être Fils sujet à Marie... Le Père éternel qui vous devance une éternité en la production de son Fils, ne vous devance pas d'un seul moment en l'exercice de son autorité sur lui. » (33)

L'association de Marie avec le Père éternel ne s'arrête pas au Fils de Dieu, elle se prolonge dans la génération des fils adoptifs que nous sommes. « Filii in Filio. » Ce n'est pas tout à fait comme du dehors et isolément, comme le remarque Scheeben et après lui le P. Mersch (34), que nous avons été élevés à la filiation divine, mais dans le Fils unique du Père, venu à nous par Marie comme chef responsable de l'humanité. Le mystère de l'Incarnation englobe virtuellement tous les membres futurs du Christ-chef, Marie est donc encore de par sa Maternité divine l'associée du Père éternel pour la formation dans le temps de tous les enfants de Dieu. » Dieu le Père, dit Olier n'avait associé Marie à sa fécondité et ne l'avait voulue Mère de son Fils par l'incarnation que pour produire encore par elle et avec elle tous les membres de Jésus-Christ. » (35) Dès lors, « il forme avec elle Jésus-Christ dans toute son étendue, le chef et tous ses membres... Avec Dieu le Père, Marie est Mère de Jésus-Christ selon la chair et de son Eglise selon l'Esprit. » (36) Derechef avec une hauteur de vue qui est bien dans sa manière, Bossuet reprendra cette doctrine et la poussera jusqu'à ses dernières conséquences psychologiques.

« Celui qui donne à Marie son propre Fils qu'il engendre par sa nature, lui refusera-t-il les enfants qu'il adopte par sa charité ? Et s'il veut lui communiquer sa fécondité naturelle, afin qu'elle soit Mère de Jésus-Christ, ne doit-il pas, pour achever son ouvrage, lui donner libéralement la fécondité de son amour pour être Mère de tous ses membres. » (37)

Et comme d'après saint Jean (XVII, 20 ss.) Dieu le Père ne nous aime que dans son Fils et du même amour qu'il aime son Fils, ainsi Marie ne nous aimera que dans son Enfant-Dieu et du même amour qu'elle affectionne son Enfant-Dieu en qui elle nous voit tous en-

33) Bérulle, Grandeurs de Jésus, Disc. XI, 12. Œuvres, comp. 384, 386-387, Molién, Les Grandeurs de Marie, Paris, 1934, p. 26.

34) Scheeben, *Mysterien des Christentums*, Freiburg i. Br. 1941, p. 317. E. Mersch, *La théologie du Corps mystique*, T. II, 1946, Paris, p. 9-54.

35) Olier, op. cit. T. I, p. 334-335.

36) Olier, op. cit. T. I, p. 65-66, 277.

37) Bossuet, *Pour la fête du Rosaire*, T. II, p. 307.

38) Bossuet, *Pour la fête de la Compassion*, T. I, p. 96-99.

globés. « Que s'il est vrai que Marie ne règle son amour que sur celui du Père éternel... croyez qu'elle ne vous discernera plus d'avec son cher Fils : elle vous considérera comme la chair de sa chair et comme les os de ses os... elle vous regardera comme autant de Jésus-Christ sur la terre ; et l'amour qu'elle a pour son Fils sera la mesure de celui qu'elle aura pour vous. » (38)

C) Les Relations de Marie avec la Personne du Saint-Esprit

Intime associée du Père dans le mystère de l'Incarnation, Marie l'est aussi du Saint Esprit, qui, d'après la doctrine catholique, intervient dans ce mystère à titre de principe spirituellement fécondant. Et c'est pourquoi, plus communément dans la littérature mariale, elle est appelée l'Épouse du Saint-Esprit, son étroite collaboratrice. « C'est avec elle et en elle dit Grignon de Montfort, que l'Esprit a produit son chef-d'œuvre qui est un Dieu fait homme. » (39)

Aux termes d'une exégèse littérale le verset classique de saint Luc, I, 35 : « Spiritus sanctus superveniet in te » n'indique sans doute pas une personne distincte de la Trinité. C'est une locution sémitique caractérisant la force impersonnelle de Dieu. Elle est, d'après les spécialistes les plus qualifiés en la matière synonyme de la « Virtus Altissimi. » (40) Cependant, à la lumière des textes néo-testamentaires subséquents, à la lumière surtout de la tradition catholique la plus ancienne, manifestée dans le symbole : « Qui conceptus est de Spiritu sancto », c'est bien la troisième personne de la Trinité qui est visée ici.

Encore un coup, l'humanité du Sauveur formée dans le sein de la Vierge et unie à la subsistance du Verbe est un opus ad extra, commun dès lors à la Trinité sainte. Mais c'est plus que par une simple appropriation qu'il convient d'attribuer cette immense effusion d'amour qu'est l'Incarnation du Verbe à l'Amour subsistant du Père et du Fils.

La théologie moderne qui s'alimente aux sources de la patristique se plaît à distinguer dans les œuvres ad extra de la Trinité une double causalité : la causalité efficiente qui opère en commun, la causalité exemplaire par quoi chaque personne opérante imprime à l'effet commun son cachet personnel. Ainsi dans notre régénération surnaturelle, le Dieu un et trine se donne à nous dans la distinction des personnes. Il imprime à l'âme justifiée une « similitudo ad propria personarum », comme dit saint Thomas. En cette renais-

39) Grignon de Montfort, op. cit. p. 12.

40) J. Lebreton, Histoire du dogme de la Trinité. T. I, 1927, p. 335. Ceuppens, O. P. Theologia biblica. T. II, De Sanctissima Trinitate, Romae, 1938, p. 76.

sance du chrétien la théologie des Pères grecs et des plus éminents parmi les Pères latins a su découvrir plus qu'une simple appropriation aux personnes divines ; une véritable configuration à leurs traits respectifs. (41) Il est obvie de transposer ces données dans le mystère de l'Incarnation qui nous a valu notre régénération surnaturelle dans le Christ.

Si l'Incarnation est comme une seconde procession du Verbe, procession dans le temps et en direction de la créature à sauver, « cette procession, comme l'observe Bérulle, se fait par amour et par l'amour personnel de la Très Sainte Trinité qui est l'Esprit Saint. Car c'est par amour que le Père envoie son Fils au monde... et c'est par amour que ce même Fils se donne et se livre au monde par cette naissance ; et c'est l'Esprit, la personne d'amour, produit par le Père et le Fils que le Père et le Fils envoient et emploient à rendre la Très Sainte Vierge féconde et puissante à produire un homme-Dieu au monde, afin que l'amour soit hors les émanations éternelles de la Divinité. » (42)

Parce que dans l'Incarnation se réalise la mission invisible la plus grandiose de l'Esprit Saint, il ne se peut pas que cette œuvre qui est l'œuvre d'amour par excellence ne porte à jamais la marque distincte de l'Esprit d'amour. Et c'est pourquoi Mauriac n'a pas eu tort d'écrire « que Noël est la nuit où la charité est née... et qu'aucune révolution ne pourra plus faire de ce monde un monde sans amour. »

A la formation de ce monde qui ne pourra plus être un monde sans amour, Marie a collaboré avec l'Esprit d'amour.

Dans l'Incarnation du Verbe, œuvre de l'Esprit d'amour et de Marie, l'Eglise était préformée, puisque, aussi bien, au dire de l'Encyclique *Mystici corporis Christi*, déjà dans le sein de la Vierge, « notre Sauveur était le chef de toute la famille humaine. » (43) Mais l'union perdure de collaboration intime entre la troisième personne de la Trinité et Marie dans l'édification du corps mystique visible du Christ dont l'Esprit Saint est l'âme. « L'Eglise, écrit Léon XIII, déjà conçue et qui était sortie des flancs du Nouvel Adam dormant sur la croix, s'est manifestée pour la première fois aux hommes d'une manière éclatante, le jour solennel de la Pentecôte. » (44)

41) Philipps, *La grâce des Justes de l'A. Testament*, Eph. Lov. Janvier-Juin, 1948, p. 56-57.

42) Bérulle, *Grandeurs de Jésus*, Disc. XI, œuvres compl. p. 373.

43) Pie XII, *Mystici corporis*, Edit. Bonne Presse, p. 17, 62.

44) Léon XIII, *Div. illud*, A. SS. 29, p. 649.

Marie, comme de juste, assiste à cette mission visible, retentissante de l'Esprit. Elle fait plus que d'y assister. Elle la provoque en quelque sorte. « Ce fut elle, écrit Pie XII, qui obtint par ses prières que l'Esprit du divin Rédempteur, déjà donné sur la croix, fût communiqué le jour de la Pentecôte en dons miraculeux à l'Eglise qui venait de naître visiblement. » (45)

Je m'en voudrais de ne pas indiquer ici le sens profond d'une parole que saint Bernardin de Sienne emprunta à Ubertino de Casale, et que saint Alphonse de Liguori reproduit dans ses Gloires de Marie. Elle nous étonne tout d'abord par son audace même et pourtant elle est profondément vraie. « Depuis l'Incarnation, enseigne le grand spirituel du XIV^e siècle, Marie exerce une sorte de juridiction sur toutes les missions invisibles de l'Esprit Saint. » (46) A l'origine de cette exceptionnelle faveur est la liaison spéciale qu'elle contracta avec l'Esprit dans sa mission invisible la plus haute au moment de l'Annonciation du Verbe. Et l'on comprend Grignon de Montfort quand il écrit : « C'est avec Marie et en Marie que l'Esprit saint a produit son chef-d'œuvre qui est un Dieu fait homme, et qu'il produit tous les jours jusqu'à la fin du monde les prédestinés et les membres du corps de ce chef adorable. C'est pourquoi plus il trouve Marie, sa chère et indissoluble Epouse dans une âme, plus il devient opérant pour produire Jésus-Christ en cette âme et cette âme en Jésus-Christ. » (47) « Quand le Saint-Esprit a trouvé Marie dans une âme, il y vole. » (48) A eux deux, ils forment les saints qui sont d'autres Christs, parfaitement réussis.

J'arrête ici la première partie de ces considérations. Elles auront, je l'espère, montré à suffisance, que le titre de Notre-Dame de la Trinité que nous reconnaissons à Marie est aussi fondé que son titre primordial de Mère de Dieu. On ne touche et exploite à fond la Maternité divine de la Vierge que par un appel incessant aux sublimes rapports qui se sont noués entre Elle et les Trois Personnes divines. C'est en poussant à ces hauteurs le mystère foncier de Notre-Dame qu'on réalise un peu la double équation établie par Bérulle : « l'Homme-Dieu c'est l'exaltation la plus parfaite de la nature humaine ; la Vierge Mère, c'est l'élévation la plus consommée de la personne humaine. » (49)

45) Pie XII, *Mystici corporis*, p. 62.

46) Bernardin, *Quadragesimale*, sermo 41, art. I, c. 8. *Oper* I, 515.

47) Grignon de Montfort, *Véritable dévotion*, p. 12-13.

48) Grignon de Montfort, *op. cit.* p. 24.

49) Ch. Flachaire, *La dévotion à la Vierge dans la littérature catholique au commencement du XVII^e s.* p. 57.

II. — Les analogies du Prêtre avec Notre-Dame de la Trinité

« Dieu, estime Olier, a fait deux prodiges dans l'Église : le prêtre et la Sainte Vierge. » (50)

Par sa Maternité divine, Marie est aux origines de notre sacerdoce qui lui est en quelque sorte redevable de son existence. Seul le Christ est prêtre en plénitude, comme lui seul est médiateur né entre Dieu et les hommes. Notre sacerdoce est forcément un sacerdoce dérivé. Or le Christ a été constitué ontologiquement prêtre de l'humanité par l'union hypostatique, et cette union s'est nouée indissolublement dans le sein de la Vierge au terme de son consentement explicite au message de l'Ange. Son chaste sein a été la basilique où fut célébrée la première ordination sacerdotale à laquelle ressortissent toutes les ordinations sacerdotales subséquentes. Son fiat conscient et libre nous a valu et la victime du Calvaire et celle de nos autels, comme il nous a donné et le prêtre unique de la croix et le prêtre principal du sacrifice de la messe. C'est donc à ce fiat que s'origine en quelque sorte aussi notre sacerdoce participé.

Ce sacerdoce, nous l'exerçons avant tout sur le plan sacramentel. Or les sacrements dont l'administration nous est confiée ne sont que les prolongements visibles du sacrement par excellence qu'est l'humanité du Christ formée du sang très pur de la Vierge Marie. L'acte principal de notre sacerdoce est l'exercice de notre pouvoir ministériel dans le mystère eucharistique où nous revêtons l'humanité de Notre-Seigneur de son mode d'être sacramentel et où nous rendons sacramentellement présente son immolation du Calvaire. Mais la réalité de cette bienheureuse humanité à laquelle notre action sacramentelle n'ajoute rien, c'est encore au fiat de Marie qu'elle remonte.

Marie est donc aux origines de notre sacerdoce et c'est bien là pour elle une première raison de s'intéresser à nous et pour nous, prêtres, une première raison de nous attacher à elle. Mais il y a mieux.

La Maternité divine de Marie et notre sacerdoce accusent des analogies frappantes, malgré les différences foncières qui les maintiennent dans leur ordre respectif.

Comme la Maternité divine de Marie, notre sacerdoce ne s'explique en profondeur que dans la perspective de l'union hypostatique.

50) Olier, *Saints Ordres*, ch. VI. Pourrat, *Le sacerdoce, doctrine de l'École française*. Paris 1933, p. 106.

tatique. Nous avons vu comment Marie relève en toute vérité de cet ordre par la finalité intrinsèque de son opération maternelle.

Nous ne dirons pas tout uniment que la dignité du prêtre ressortit elle aussi à l'ordre de l'union hypostatique ; elle n'est pas sur ce plan où joue la Maternité divine, mais sur le plan sacramental. C'est par le caractère sacramental de l'ordre - res et sacramentum - que notre puissance obédientelle à devenir prêtres dans le Christ est réduite en acte. Cependant ce caractère sacerdotal n'est pas une simple délégation morale pour l'exercice des fonctions culturelles dans l'Eglise. Il est une configuration intrinsèque au Verbe fait chair, le Pontife éternel. Notre caractère sacerdotal, estime Scheeben, nous confère sacramentellement, comme une structure ontologique analogue à celle de l'Homme-Dieu. Avant d'être un pouvoir ministériel, il est une configuration, une consécration objective à la ressemblance de l'onction sacerdotale du Christ réalisée dans et par l'union hypostatique. Si la grâce sanctifiante ennoblit nos âmes et les rend semblables à l'âme pleinement surnaturalisée du Christ-chef, le caractère ennoblit nos personnes et les rend surnaturellement semblables à la personne adorable du Verbe subsistant comme prêtre de Dieu dans son humanité sainte. Et c'est précisément à cause de cette consécration que nous sommes habilités à prolonger visiblement dans l'Eglise les actions théandriques de l'Homme-Dieu.

Du coup à travers le Christ, prêtre souverain, notre caractère sacerdotal nous apparente bien à la Mère de Dieu. Il nous rapproche d'elle immensément. Marie voit en nos âmes de prêtres l'empreinte indélébile de son Fils.

En elle, la dignité de Mère de Dieu n'est pas, comme l'union hypostatique, proprement une grâce de sanctification bien qu'elle entraîne pour elle une plénitude de grâce habituelle sans pareille. Elle n'est pas non plus une gratia gratis data ordonnée purement au service des autres. Elle est un charisme à part qui élève Celle qui en est investie au-dessus de tous les ordres de la grâce et de la gloire.

Dans le prêtre non plus, le caractère n'est pas une grâce de sanctification : il ne confère pas formellement la sainteté subjective, mais il la postule normalement ; il l'exige, il l'entraîne après lui à moins qu'on y fasse obstacle. Mais il n'est pas non plus une simple gratia gratis data, bien que le pouvoir ministériel qui en résulte nous ordonne directement au service du Christ et des âmes. Il est lui aussi un charisme à part qui ennoblit son bénéficiaire d'une dignité objective hors rang.

De Marie surélevée incomparablement par le charisme de sa Maternité divine, à nous, prêtres du Christ par le charisme de notre

caractère sacerdotal, il y a, malgré les affinités signalées, une différence de grandeur tout à son avantage à elle. Ensuite en Marie la dignité de Mère de Dieu est à jamais inséparable de sa plénitude de grâce. On ne conçoit pas une Mère de Dieu indigne de son Fils. En nous le caractère sacerdotal peut subsister absolument sans son accompagnement normal de la grâce sanctifiante. Nous pouvons, bien qu'anormalement, être des prêtres indignes du Christ.

Affinité du prêtre et de Marie parce que leurs dignités respectives les rapprochent intimement du Christ en son union hypostatique. Affinité encore du prêtre et de Marie parce que lui et elle sont constitués par rapport au Verbe fait chair dans un état permanent de liaison étroite. Elle est éternellement Mère du Christ ; lui éternellement prêtre du Christ.

Assurément notre relation permanente au Christ prêtre n'est pas fondée comme celle de la Mère de Dieu sur une modification de notre substance par un acte posé une fois pour toutes, mais sur une consécration très réelle qui nous configure à l'union hypostatique. Cette Consécration affecte la racine de notre âme et y crée une empreinte aussi indestructible que l'union hypostatique elle-même à laquelle elle ressortit. Si l'humanité du Christ est hypostatiquement conjointe au Verbe, le prêtre est en vertu de son caractère indélébile sacramentellement conjoint au Christ. Il n'est donc pas, à l'instar de tout autre sacrement un instrument séparé du Christ, il lui reste toujours ontologiquement assorti, toujours en disponibilité sacrée d'être assumé par lui. Il est en toute rigueur de terme « un Christ sacramental. » Dès lors nos relations au Christ prêtre sont permanentes d'une permanence éternelle. Nous sommes aussi éternellement prêtres que Jésus-Christ est éternellement Homme-Dieu, et que Marie est éternellement Mère de Dieu. Nous partageons avec eux cette jeunesse ineffable. L'homme peut vieillir dans le prêtre, le prêtre lui ne vieillit jamais. Il est éternellement jeune, comme Marie, selon le mot heureux de Péquy, « est éternellement jeune, parce que aussi elle est éternellement Mère. »

Enfin une troisième affinité qui nous lie à Notre-Dame, c'est le comportement spirituel qu'exige de nous notre sacerdoce au regard du Christ. De sa Maternité toute la vie spirituelle de Marie s'est trouvée transformée. Depuis cet instant unique elle n'a pu vivre que hors d'elle-même toute passée en son Fils. A l'exemple de Marie, le prêtre conscient de sa dignité sera lui aussi « une pure capacité de Jésus. » L'état de prêtrise, écrit de Bérulle, ... requiert une liaison particulière à Jésus-Christ Notre-Seigneur auquel nous sommes conjoints par ce ministère en une manière spéciale... « ... liaison d'honneur, d'amour et de dépendance. » (51) Conjoint sa-

51) Bérulle, Opuscules. Edit. Taveau, p. 336.

cramentellement au Christ prêtre, comme l'humanité sainte du Christ est hypostatiquement conjointe au Verbe, il faut que le prêtre trouve en Jésus-Christ sa subsistance spirituelle, comme l'humanité de Jésus trouve dans le Verbe sa subsistance personnelle. (52) La personne du Verbe a exercé une emprise sans pareille sur son humanité ; le Christ exercera une emprise analogue sur son prêtre, une emprise envahissante. (« Jésus-Christ est le lien et la capacité des âmes élues que Dieu son Père lui a données ; il les attire à soi, il les loge en soi, il leur y donne vie et subsistance, il les affermit et les fait croître jusqu'à leur pleine et parfaite consommation en cette unité sacrée qui est le lien et la paix de Dieu et des hommes. ») (53)

Derechef et en contre-partie le prêtre doit être au regard de Jésus une capacité d'indigence, une capacité qui se laisse remplir par lui et qui voit en lui sa suffisance et sa plénitude. « Vous ne devez être qu'une pure capacité de lui, tendante à lui et remplie de lui ; vous devez n'aspirer qu'à lui et ne respirer que sa grâce et son esprit. » (54)

« Que je ne sois plus, s'écrie Bérulle, qu'une nue capacité et un pur vide en moi-même, rempli de lui et non de moi pour jamais. » (55) Pas plus que Marie depuis l'heure bénie de sa Maternité n'a pu vivre et agir qu'en Jésus-Christ, le prêtre depuis le matin de son sacerdoce ne doit vivre et agir qu'en Jésus-Christ. Toute vie inférieure à celle-là est indigne de nous, indigne surtout du prêtre par excellence auquel nous sommes configurés. Elle est un contresens.

Cependant là ne s'arrêtent pas les analogies du prêtre avec Notre-Dame. Ontologiquement configuré au Verbe fait chair dans le mystère de son union hypostatique, le prêtre de par son ministère entre comme la Vierge en relation spéciale avec Dieu le Père. Et tout d'abord sur le plan eucharistique où il confère au Verbe éternel du Père son être sacramentel. « Comme le Père éternel enseigne saint Jean Eudes, a rendu Marie participante de sa divine Paternité et lui a donné pouvoir de former dans son sein le même fils qu'il fait naître dans le sien, ainsi il communique aux prêtres cette même paternité et leur donne puissance de former ce même Jésus dans la sainte Eucharistie. » (56) Sur quoi M. Olier fait remarquer qu'il y a cependant une différence entre l'association de Marie à la Paternité divine et celle du prêtre. Marie entre en par-

52) Bérulle, op. cit. p. 135.

53) Bérulle, op. cit. p. 138.

54) Bérulle, Lettres, œuv. compl. 1358.

55) Bérulle, Grandeurs de Jésus, œuvres compl. p. 181.

56) Eudes, Œuvres sacerdotales, T. VI, œuvr. compl. Paris, 1935, p. 216.

ticipation de cette paternité en engendrant Jésus dans son état d'infirmité, tandis que le prêtre y est associée pour reproduire sacramentellement sur l'autel un Christ glorieux. (57)

Ensuite le prêtre est investi d'une paternité spirituelle sur les âmes d'un ordre plus élevé et plus voisine de la paternité divine que celle des parents dans l'ordre de la chair. C'est à lui qu'est normalement réservé le pouvoir de faire naître les âmes à la vie de la grâce et par le Verbum vitæ de sa prédication et par le saint baptême. On sait avec quels accents émus saint Paul se glorifie de cette paternité. « Vous pouvez avoir dix mille pédagogues dans le Christ, vous n'avez pas de multitude de pères. C'est moi seul qui vous ai engendrés dans le Christ par la prédication de l'Évangile. » (I. Cor. IV, 15). « Le Père éternel, dit Saint Jean Eudes aux prêtres, vous associe avec lui dans la plus excellente qualité qui est sa divine paternité, vous rendant en une certaine et admirable manière, les pères de ce même Fils puisqu'il vous donne le pouvoir de le former et de lui donner naissance dans les âmes chrétiennes et qu'il vous a choisis pour être les pères de ses membres qui sont les fidèles et pour faire office de vrais pères au regard d'eux. » (58) Mais, il faut bien l'avouer : cette paternité des âmes ressemble le plus souvent à une douloureuse parturition. Et il est peu de prêtres aujourd'hui qui n'ont pas à prendre à leur compte la plainte de saint Paul : « Filioli, quos iterum parturio donec formetur Christus in vobis. » (Gal. IV, 19).

N'est-il pas indiqué alors de nous ressouvenir que par notre paternité des âmes nous rejoignons Marie dans sa maternité spirituelle ; puisque l'une et l'autre se meuvent dans le prolongement de la paternité divine.

Et pourquoi ne pas nous appuyer dans notre ministère sur cette activité maternelle de Marie qui a fait ses preuves ? N'est-ce pas elle qui préparera dans les cœurs revêches les sillons où nous gliserons la bonne semence du Christ ? N'est-ce pas elle qui par des invites secrètes souvent irrésistibles conduira les âmes aux sources du Sauveur dont les eaux jaillissent jusqu'à la vie éternelle ?

Et lorsque nos détresses apostoliques sont extrêmes, ne vaut-il pas mieux, au lieu de perdre cœur, refaire le geste de Péguy et mettre tous ces baptisés qui nous désespèrent « tout tranquillement dans les bras de Celle qui est chargée de toutes les douleurs du monde, et lui dire avec le même aplomb que le poète : « J'en ai

57) Olier, Saints Ordres, Instruction sur la vie chrétienne et sacerdotale, par Amiot. Paris, 1934, p. 238-239, 258.

58) Eudes, op. cit. p. 28.

par-dessus la tête... Prenez-les (je vous les donne... Celle qui a été la Mère de Jésus-Christ peut bien aussi être la mère de ceux qui sont les frères de Jésus-Christ. » (59)

Enfin le prêtre est en collaboration avec le Saint-Esprit comme la Vierge l'a été au moment de l'Incarnation et comme elle l'est encore dans la formation du corps mystique.

Dans le mystère eucharistique, la parole du prêtre à l'instant de la consécration produit comme une extension de l'Incarnation puisqu'elle revêt l'humanité du Sauveur, née de la Vierge, de son mode d'être sacramentel.

Nos anciennes liturgies gallicanes font intervenir l'Esprit de Dieu dans cette action sublime, comme il est intervenu dans la conception du Christ.

Le livre d'heures de Charles le Chauve, écrit vers 870, contient à la suite de « l'Orate, Fratres » la question significative que voici : « Qui orandum sit ad missam pro sacerdote quando petit pro se orare ? »

En guise de réponse figurent les paroles mêmes de l'Ange à la Vierge de l'Annonciation. « Spiritus sanctus superveniat in te et virtus Altissimi obumbret te. »

On rapprochait donc le mystère de la transsubstantiation du mystère de l'Incarnation et l'on suppliait le Saint-Esprit de descendre sur le prêtre en voie d'accomplir un mystère analogue à celui qui s'est réalisé dans Marie lors du message de l'Ange. Cette transposition du texte de saint Luc dans la liturgie eucharistique se retrouve encore dans deux vieux missels de Fécamp et du diocèse de Beauvais, ainsi que dans deux manuscrits de Sarum en Angleterre, datant du XIV^e siècle. (60)

Dans le ministère de la prédication et de l'administration des sacrements par quoi s'accroît le corps mystique du Christ, le prêtre est également ouvrier de l'Esprit Saint. Et de ce chef s'accuse entre lui et Notre-Dame une nouvelle et profonde affinité.

Rapprochement scripturaire très suggestif : celui de l'Annonce faite à Marie et celui du mandat de la prédication donné par le Christ à ses apôtres : « Vous serez revêtus de force quand le Saint-Esprit sera descendu sur vous, et vous serez mes témoins jusqu'aux

59) Charles Péguy, *Saints de France*, Edit. Gallimard, 1941, p. 71-72.

60) Martène, *De Antiquis Ecclesiae Ritibus*, T. I, Lib. I, c. IV; a. VII, Antwerpiae, 1763, p. 143. col. I. Legg, *The Sarum Missal*, 219, note 7. Jungmann, *Missarum solemnias*, T. II, Vienne, 1948, p. 105.

extrémités de la terre. » (Act. I, 18). Ici et là la fécondité est promise par la vertu de l'Esprit Saint ; fécondité de la Maternité divine, fécondité de la parole évangélique.

Par ailleurs la renaissance spirituelle des hommes au saint baptême qui s'opère normalement par le ministère du prêtre, s'effectue elle aussi « ex aqua et Spiritu sancto. » Enfin le retour du pécheur à la vie de la grâce au tribunal de la pénitence est encore attribué par la liturgie à l'Esprit Saint. L'Eglise ne dit-elle pas dans la Post-communion du mardi de la Pentecôte que l'Esprit Saint est lui-même la rémission de tous les péchés : « Quia ipse est remissio omnium peccatorum ? »

La croissance du corps mystique s'opère principalement par la charité : « Augmentum corporis facit in aedificationem sui in charitate. » (Eph. IV, 15-16). Or la charité est diffusée dans les cœurs par l'Esprit Saint, (Rom. V, 5) qui est non seulement l'Esprit du Père mais encore l'Esprit du Verbe et du Verbe incarné et ressuscité.

L'Ecole française n'hésite pas à associer le prêtre à la mission invisible de l'Esprit Saint par le Christ ressuscité. « Notre-Seigneur ressuscité, écrit Olier, ... entrant dans le sein de son Père, entre dans une telle communication de pouvoir avec lui qu'il envoie le Saint-Esprit aux hommes et devient avec le Père un seul principe de la mission de ce divin Esprit. Et c'est à ce droit que Dieu vous associe en vous faisant prêtre... C'est un pouvoir bien éminent que celui du prêtre... donner le Saint-Esprit... disposer d'une personne divine éternelle... Le prêtre continue cette fonction de Jésus-Christ de baptiser dans le Saint-Esprit, de donner aux âmes ce divin Esprit qui les nettoie des souillures du péché et les purifie entièrement. » (61)

Intimement associé par ses fonctions ministérielles à l'Esprit sanctificateur le prêtre est invité à se rapprocher de Celle qui fut sa première et plus excellente collaboratrice. Jamais il ne travaillera plus efficacement au bien des âmes que s'il besogne en équipe avec la Vierge Marie.

Il est temps de nous résumer et de conclure.

La dévotion à Notre-Dame de la Trinité est enracinée dans le dogme de la Maternité divine de Marie. L'Ecole française « par son appel incessant à la vie trinitaire pour magnifier la Mère de Dieu a vraiment touché et exploité à fond le point central de la théologie mariale. » (62)

61) Olier, Saints Ordres, Op. cit. Edit. Amiot, p. 241.

62) Nicolas, O.P., La Doctrine Mariale du Cardinal de Bérulle, art. cit. p. 83.

Cette dévotion doit être chère à tout chrétien baptisé, plongé par son baptême même dans le mystère trinitaire, porteur de ce mystère, marqué à l'effigie du Père, du Fils et du Saint-Esprit. temple sacré de ces trois hôtes invisibles. C'est à Notre-Dame de la Trinité que le prêtre confiera de préférence ses petits baptisés. C'est Notre-Dame de la Trinité qui sera la patronne aimée de son sacerdoce. Grâce aux affinités merveilleuses qui la rapprochent de lui intimement, elle lui rappellera constamment toute la grandeur de sa vocation et elle sera son meilleur appui dans la lourde tâche qui lui incombe de redonner au monde le vrai visage du Christ.



NIHIL OBSTAT :

Blesis, 15a Augusti 1949.

Em. JOULIN.

Censor deputatus.

Turonibus, 20a Augusti 1949.

Fr. ANTONIUS A CENOMANO.

O. F. M. Cap.

IMPRIMI POTEST :

Die 20a Augusti 1949.

Fr. DIONYSIUS A. CREDONE.

O. F. M. Cap.,

M. Provincialis.

IMPRIMATUR :

Blesis, die 15a Augusti 1949.

† LUDOVICUS.

Episcopus Blesensis.



